



Déclaration des élus CGT au CCE du 30 mars sur NAO 2018

L'accord NAO a donc été signé à 1.5% d'enveloppe globale pour 2018, exactement ce qu'avait proposé la DRH et ce dont elle félicite les OS signataires : CFDT et CFE-CGC. Ceci alors qu'elles ont participé à l'intersyndicale sur le sujet et adhéré au mouvement de grève parce que cette proposition leur paraissait inacceptable.

Une proposition inacceptable également pour les salariés si l'on se réfère à la mobilisation sans précédent du mouvement de grève du 23 au 25 février dernier.

Les organisations syndicales signataires vous expliqueront qu'il vaut mieux perdre un peu que tout perdre, signant du coup tous les accords destructeurs d'acquis sociaux : accord fin de gratuité totale du péage, accord participation au minimum légal, accord GPEC qui ressemble davantage à un PSE (Plan Social) avec la destruction prévisible d'environ 550 emplois sur 3 ans,...

La CGT-ASF préfère penser qu'ensemble on peut résister et tout gagner.

La revendication commune basée sur 2% d'augmentation salariale en 2018 n'avait pourtant rien d'exorbitant si l'on se réfère aux déterminants qui auraient dû être véritablement pris en compte :

- la moyenne des augmentations salariales non cadre s'est située à 2% en France en 2017;
- les recettes péage ont progressé de 3.5% l'an passé à l'ASF, le seuil de 1 milliard d'euros de résultat net en 2017 a été franchi ;
- le pouvoir d'achat des salariés de la société a globalement reculé et cette tendance va s'amplifier en 2018 en raison de la perte ou de la révision de certaines variables de rémunération : suppression du remboursement du forfait téléphonique, passage en brut de la prime d'éloignement pour certains, et pour tous la fin de la gratuité totale du péage initiée en 2017.

Il est à noter qu'avec cet accord les salariés de la maîtrise d'encadrement ne bénéficieront pas cette année d'une augmentation générale. A noter également que la DRH a de nouveau utilisé le chantage du « avec ou sans accord » ne permettant pas une négociation et un dialogue social sereins. De son côté la CGT-ASF a pourtant fait un pas important, pour maintenir l'intersyndicale et préserver l'intérêt des salariés, en revoyant à la baisse sa revendication initiale qui était autour de 3,5% d'enveloppe globale d'AG avec une somme en euros, demande raisonnable et juste au regard des résultats d'ASF. La direction d'ASF/Vinci Autoroutes est quant à elle restée arc-boutée sur l'enveloppe globale de 1,5%, ce qui était sûrement une consigne idéologique de notre PDG à la DRH...

La CGT-ASF, en tant qu'organisation syndicale responsable, ne pouvait donc pas signer un accord avec un niveau d'augmentation aussi faible au regard des résultats et de la bonne santé de notre entreprise.

« Les vraies réussites sont celles que l'on partage ».